

ABONNEMENT.

Par an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Par an 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 40 c.
Réclames 50
Faits divers 15

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de renvoyer la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restriction dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS,
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

19 Décembre 1881.

Chronique générale.

Cinq élections législatives ont lieu hier, dont trois au premier tour et deux scrutins de ballottage.

Les élections à faire au premier tour ont eu lieu dans les circonscriptions suivantes :

Arlès, en remplacement de M. Clémenceau qui a opté pour Paris. Les candidats sont MM. Hélon de Barème, royaliste, et Granel, ancien chef de cabinet de M. Constans.

Bagnères-de-Bigorre, en remplacement de M. Constans, qui a opté pour Toulouse. M. Devès, ministre de l'agriculture, était l'unique candidat.

Première circonscription du 48^e arrondissement de Paris, en remplacement de M. Clémenceau, qui a opté pour la deuxième circonscription du même arrondissement. Deux candidats étaient en présence : M. Lafont, conseiller municipal, candidat radical-socialiste, et M. Joffrin, candidat ouvrier.

Les élections à faire au scrutin de ballottage étaient les suivantes :

Troisième circonscription de Lyon : en remplacement de M. Bonnet-Duverdier, qui a opté pour la deuxième circonscription, MM. Alphonse Humbert, intransigeant, et M. Lagrange, candidat du comité central, étaient en présence.

Première circonscription de l'arrondissement d'Aix : en remplacement de M. Lockroy, qui a opté pour Paris. M. Leydet, républicain radical, et M. Pautrier, également radical, se disputaient ce siège.

Deux scrutins de ballottage ont également eu lieu hier dimanche dans les quartiers des Epinettes (17^e arrondissement) et de la Villette pour l'élection d'un conseiller municipal.

Dans le quartier des Epinettes, M. Ja-

clard, radical socialiste, qui avait obtenu 370 voix au premier tour, s'est désisté. Il ne restait plus en présence que MM. Paynel, autre candidat socialiste, et Desmoulin.

Dans le 19^e arrondissement, tous les candidats qui se présentaient au premier tour ont maintenu leur candidature. Voici leurs noms : MM. Raoul Canivet, radical socialiste ; Guichard et Remond, républicains ; Desmarais, candidat ouvrier.

Nous donnerons demain le résultat de ces diverses élections.

Le Président de la République a envoyé vendredi matin l'un des secrétaires de l'Élysée porter une carte au domicile personnel de M. Roustan, rue de Bourgogne.

On lit dans le *Télégraphe* :

« On rapporte que M. Roustan a envoyé au ministre des affaires étrangères sa démission de ministre de France à Tunis. »

« On assure que M. Roustan sera nommé, à bref délai, à un poste supérieur, tant par le grade que par la situation. »

« Cette mesure serait considérée comme nécessaire, afin de maintenir dans le corps diplomatique la conviction que le gouvernement républicain sait récompenser le dévouement que les agents ont montré dans des circonstances particulièrement difficiles. »

L'opinion publique se montrera-t-elle satisfaite de cet épilogue qui vient s'ajouter, d'une façon tout à fait inattendue, au drame dont le dénouement a été considéré par le public comme une flétrissure infligée aux auteurs de l'expédition de Tunis ?

Nous lisons dans l'*Intransigeant* de samedi :

« Quelques journaux annoncent que le verdict d'avant-hier a été rendu par sept voix contre cinq. »

« Nos confrères sont dans l'erreur. »
« Nous savons pertinemment, en effet, et personne n'ignore, du reste, au Palais, que les jurés se sont ainsi partagés : quatre pour la condamnation, huit pour l'acquiescement. »

On prétend que les dépens auxquels a été condamné M. Roustan, dans le procès jugé jeudi dernier par la cour d'assises de la Seine, s'élèveront à peu près à la somme de 20,000 francs, à cause du grand nombre de témoins cités par les deux parties.

Des dépêches de Tunis au *Temps* constatent qu'il y a toujours des tiraillements fâcheux contre les différents services de l'armée, et que le personnel de l'hôpital est toujours insuffisant.

L'AFFAIRE ROCHEFORT.

LA PRESSE ET LE VERDICT DU JURY.

Pour le *Figaro*, l'acquiescement de jeudi est prononcé surtout contre des habitudes diplomatiques nécessaires peut-être, à coup sûr traditionnelles. « Aussi, estime-t-il, eût-il été intelligent de prévoir qu'elles seraient mal comprises, mal vues, et qu'elles donneraient à la guerre de Tunisie la physionomie de tripotage financier, sous laquelle elle sera classée — à tort, croit-il — dans l'opinion. »

La *Justice* estime que le verdict est un événement politique de premier ordre à deux points de vue : d'abord pour les droits de la presse et ensuite parce qu'il est la condamnation de l'expédition tunisienne.

Paris-Journal pense interpréter fidèlement le sentiment du jury, en disant « qu'il a moins encore entendu acquiescer M. Rochefort, que blâmer de la façon la plus énergique cette malheureuse campagne tunisienne. »

« Tout ce qu'il nous convient de dire du verdict, dit la *République française*, c'est qu'il ne constitue pas un encouragement pour ceux des agents de la France qui seraient tentés de prendre trop à cœur les intérêts de nos nationaux et le prestige de notre pavillon. »

« C'est à l'opinion, dit le *XIX^e Siècle*, qu'il appartient de réviser cet étrange procès, où le jury a maltraité si cruellement l'un des hommes qui, au témoignage de MM. Waddington et Barthélemy Saint-Hilaire, comptent parmi les meilleurs serviteurs de notre pays. »

Le *Voltaire* fait remarquer que M. Roustan paye bien cher le fait d'avoir eu un triste entourage dans un pays où il n'avait guère le choix des auxiliaires et d'avoir préféré servir la France avec leur concours que de la laisser supplanter en se cantonnant sévèrement sous sa tente, à l'abri de tout contact compromettant.

« S'il peut y avoir pour M. Roustan des circonstances atténuantes, dit la *Lanterne*, il y a, dans l'affaire, un condamné pour qui les circonstances atténuantes n'existent pas : c'est le gouvernement. »

« La sentence du jury, dit l'*Intransigeant*, a été que le gouvernement ne faisait pas son devoir et que nous faisons le nôtre. »

On lit dans le *Soleil* : « Le procès avait été commencé par le cabinet Ferry, et continué par le cabinet Gambetta. Le verdict du jury de la Seine est donc un échec pour les ministres actuels aussi bien que pour leurs prédécesseurs. C'est le plus grave incident qui soit survenu depuis l'entrée de M. Gambetta aux affaires. »

L'*Union républicaine* estime que la presse française a mieux à faire qu'à nous desservir et à nous discréditer près des nations rivales qui nous jaloussent.

Mais elle pense que « le gouvernement de la République devra mettre à profit la leçon tirée des derniers événements, pour ne se prêter ni directement ni indirectement à aucune de ces combinaisons aventureuses »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA TIRELIRE DE MONSIEUR JEAN

(CONTE DE NOËL)

Comment M. Jean faillit mourir de faim

La nuit était venue : la nuit vient vite à la fin de décembre, et la soirée de la veille de Noël commençait. Le froid était extrême. Depuis près de trois semaines, la neige couvrait la terre, et la circulation, déjà très-difficile dans le centre de Paris, semblait devenir impossible aux abords des quartiers escarpés.

Un homme de soixante ans, à peu près, marchant péniblement, glissant presque à chaque pas, regagnait sa demeure, située tout en haut de Montmartre.

« Quel temps ! quel temps ! murmurerait-il, comme c'est agréable, après une journée aussi fatigante, d'escalader la rue de la Fontenelle... Ah ! je ne suis plus jeune, je sens mes jambes fléchir... allons, tout de même, père Jean, un dernier petit effort ! »

S'encourageant de la sorte, « le père Jean »

finit par arriver. A sa grande surprise, la loge de la concierge était vide.

« Où peut donc être allée M^{me} Véronique ? se demanda-t-il. »

Mais trouvant l'attente trop longue, il prit sa clé, toujours placée dans un coin convenu, et se mit en devoir de gravir les cinq étages conduisant à sa chambre.

Au fur et à mesure de cette ascension, il lui semblait percevoir une agitation de plus en plus appréciable. Bientôt, il put distinguer l'éclatant contralto de M^{me} Véronique, dominant d'autres voix féminines poussées au timbre suraigu.

« Certainement une dispute ! se dit M. Jean, en ouvrant puis refermant soigneusement sa porte, car il n'était point curieux. »

Une exclamation lui échappa.

« Comment, pas de feu ! pas de diner prêt ! C'est trop fort ! Au lieu de chercher noise à chacun, M^{me} Véronique devrait se montrer plus exacte, plus soigneuse. Pas de feu, quand il gèle à vingt degrés au-dessous de zéro !... Pas de diner, quand elle sait que, de tout le jour, je ne prends rien autre chose que ma tasse de chocolat et mes deux œufs du déjeuner !... »

Accablé, autant par la déception éprouvée que par la faim et la fatigue, M. Jean s'assit, promenant autour de lui un regard désolé.

Bien vite on pouvait inventorier le modeste

meuble de cette chambre. A gauche, en entrant, et faisant face à la fenêtre, un étroit lit en fer disparaissait presque sous des rideaux aux nuances multicolores, jadis éclatantes, maintenant ternies par l'usage.

Une petite table pliante se trouvait placée au-dessous de rayons supportant quelques livres ; une armoire en bois de noyer y touchait. Quatre chaises, un grand fauteuil en paille, un carré de moquette ayant la prétention de masquer le carreau, soigneusement frotté d'ailleurs. Enfin, plusieurs photographies accrochées au mur, des vases en cristal, deux flambeaux, un porte-montre en albâtre, « ornaient » la cheminée devant laquelle était installé un poêle exigü.

Au milieu de cet ensemble, un objet étrange attirait invinciblement le regard des visiteurs. Entre les deux vases, s'étalait une sorte de gros oiseau en terre cuite, peint de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. Que pouvait représenter ce bloc informe ? Il eût été très-difficile de le dire. A coup sûr, la main d'un artiste ne l'avait pas modelé.

De plus, quelques choes malheureux ayant nécessité nombre de réparations urgentes, l'aspect général ne s'en trouvait pas amélioré.

Un souvenir profond, évidemment, se rattachait à cet objet, car il occupait une véritable place d'honneur.

Si, de la chambre et du mobilier, l'examen

passait à leur propriétaire, il devenait plus intéressant. M. Jean, cela était visible, avait dépassé la soixantaine.

De taille moyenne, légèrement replet, il commençait à se courber ; ses mouvements devenaient mesurés, presque lents. Ses traits n'avaient de remarquable qu'une grande expression de bienveillance. Les cheveux gris ombrageaient un front sillonné de rides creusées plutôt par le chagrin que par l'âge. Les yeux, d'un bleu éteint, restaient comme voilés par le reflet d'une préoccupation intime. Les joues, pleines sans être trop grasses, et se colorant facilement, contribuaient encore à adoucir le sourire calme qui semblait répondre au travail de la pensée.

Un observateur n'eût pas demandé à M. Jean l'énergie, la vive et brillante spontanéité des esprits supérieurs ; mais il n'eût pas, non plus, hésité à le douer de toutes les qualités du cœur et à reconnaître en lui un de ces caractères absolument bons, à qui le dévouement semble être chose toute facile, simple, naturelle.

L'humble existence de M. Jean devait, sans doute, éloigner les grandes occasions d'agitation, car l'angoisse qu'il ressentait en ce moment devenait tout à fait anormale.

La nécessité, cependant, galvanisa bientôt le pauvre affamé. Il essaya d'allumer le poêle et, croyant y avoir réussi, il chercha dans un placard

pour lesquelles on sollicite de lui un laisser-passer. »

Le *Radical* pense que le verdict atteint non-seulement M. Roustan, mais encore M. Gambetta.

Le *Réveil* demande qu'après le verdict de jeudi, une enquête immédiate est indispensable. « Et pour que cette enquête soit sérieuse, dit-il, pour qu'elle donne au pays les satisfactions qu'il est en droit et qu'il a le devoir d'exiger, il faut qu'elle soit faite par des membres du Parlement. »

LES DANGERS DE LA GUERRE AU CLERGÉ.

Il s'est passé à Lyon un phénomène étrange, qui s'est produit cette année, le 8 décembre, comme il s'y produit d'ailleurs régulièrement chaque année. Le soir du jour où l'Eglise catholique fête le dogme de l'Immaculée-Conception, la ville tout entière s'illumine, et la Croix-Rousse, cette forteresse du socialisme et de la « libre-pensée » révolutionnaire, est peut-être le quartier où les illuminations sont les plus brillantes.

On avait également affirmé dans les journaux, il y a quelques années, sans que le fait ait reçu le moindre démenti, qu'un certain nombre des conseillers municipaux de Lyon, parmi les plus ardents à réclamer broyamment la laïcisation complète des écoles communales de leur ville, pouvant choisir dans leurs quartiers respectifs entre les écoles laïques et les écoles congréganistes, envoyaient leurs fils chez les Frères et leurs filles chez les Sœurs.

Lyon n'est pas la seule ville de France où l'on puisse relever de telles anomalies, et elles sont infiniment plus fréquentes et plus naturelles que ne veulent bien le supposer certains esprits, disposés à croire que la logique règle toujours toutes les actions des hommes.

Souvent femme varie,
Bien fol qui s'y fie,

écrivait François I^{er}. Cette remarque d'un roi, chantée dans tous les pays du monde depuis que Verdi l'a mise en musique, est aussi vraie dans les Républiques que dans les Monarchies, et la foule est essentiellement femme à cet égard. Non-seulement les foules varient, mais elles portent souvent en elles plusieurs passions qui semblent contradictoires, et elles obéissent tantôt à l'une, tantôt à l'autre, sans se soucier de la logique.

On se tromperait fort si l'on s'imaginait que tous les Français qui, après le 9 thermidor, réclamaient à grands cris le châtiement des terroristes, avaient été pendant la Terreur remplis de haine contre son règne sanglant, et n'avaient cédé qu'à la peur, en dissimulant les sentiments qui les animaient.

On ne se tromperait pas moins si l'on supposait que tous les Parisiens qui, dans les derniers jours de mai 1871, voyaient dans tout passant inconnu un pétroleur, venaient de maudire pendant deux mois l'anarchie bête et cruelle de la Commune.

les éléments de son souper.

Hélas ! hélas ! dame Véronique avait négligé de faire les achats indispensables, comme elle avait oublié tout le reste. Les rayons du placard étaient vides...

— C'est trop fort ! répéta M. Jean, de plus en plus accablé. Maintenant, pour comble de malheur, voilà le poêle qui fume sans chauffer !

II

Pourquoi dame Véronique avait manqué à sa mission

Des pas pressés, puis le bruit de la clé tournant dans la serrure, interrompirent ce monologue. Une femme entra vivement.

— Ah ! vous arrivez enfin ! cria l'affamé.

Un geste arrêta les reproches sur les lèvres de M. Jean.

— Si vous saviez, dit M^{me} Véronique. En voilà une aventure !

— Oui, et une belle, en vérité ! Me laisser sans dîner, sans feu...

— Il s'agit bien de vous !

— Comment ?

— Écoutez-moi, mon bon monsieur Jean. Vous allez être le premier à m'excuser. Mieux que ça, vous m'approuverez. Au-dessus de votre chambre, dans les mansardes, j'ai pour locataire une ouvrière brodeuse, nommée M^{me} Bertier. Je savais bien

Parmi nos grands-pères et parmi nos contemporains, beaucoup de braves gens avaient à la fois de très-vives passions révolutionnaires et un fond de bon sens, d'honnêteté et d'humanité. Tant que le parti révolutionnaire avait été le plus fort, ils avaient, de la meilleure foi du monde, acclamé dans ses chefs les défenseurs de la cause du peuple, les amis de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, ou, comme on dit aujourd'hui, de la solidarité. Le jour où ces chefs sont tombés, la masse s'est aperçue tout à coup qu'ils n'avaient été que des oppresseurs et des égorgés ; elle a demandé leur tête avec autant de passion sincère qu'elle en mettait naguère à demander la tête de leurs ennemis. Relisez les vers admirables de Juvénal sur la chute de Séjan, vous y verrez décrites à l'avance toutes nos révolutions, qui sont à cet égard renouvelées des Romains ; si un Juvénal de l'Atique nous avait raconté la chute de quelque tyranneau de son pays et de son temps, nous verrions certainement que nos révolutions sont aussi, comme le jeu de l'oie, renouvelées des Grecs. Dans ses traits principaux, l'homme est le même dans tous les temps et dans tous les pays.

Comme nous ne faisons pas ici de la psychologie, mais de la politique, nous engageons nos hommes d'Etat, nos députés et nos sénateurs à méditer les faits que nous venons leur rappeler, car, s'ils refusent d'en tenir compte, ils s'exposent à de cruelles surprises et ils exposent, en même temps, le pays à de terribles épreuves.

Comme la canaille des grandes villes rit d'un gros rire bête, en voyant, aux vitrines des libraires, certaines caricatures immondes contre le clergé ; comme les feuilletons des journaux rouges, dans lesquels les prêtres se livrent à tous les crimes imaginables, ont de grands succès de vogue ; comme les électeurs donnent en ce moment leurs voix aux candidats qui déclarent la guerre au cléricalisme, nos hommes politiques s'imaginent qu'ils peuvent tenter tout ce qu'ils voudront contre la religion et contre la liberté des consciences. C'est une profonde erreur ; plus ils avanceront dans cette voie, plus ils hâteront, dans la masse, le réveil des sentiments contraires à la passion anti-cléricale. Un beau jour, ils seront renversés au moment où ils se croient les plus aimés et admirés de cette foule qu'ils auront révoltée quand ils croyaient la flatter. Et comme la foule, ainsi que la femme, pousse toujours tout à l'extrême, la défaite des hommes qui font cette guerre folle au clergé, aura pour conséquence non pas simplement le retour au bon sens, à la raison, le triomphe de la liberté de conscience, mais une réaction qui pourra à son tour être violente, terrible, parce que la France, dans sa haine subite pour les oppresseurs du clergé, ne gardera aucune mesure, aucune réserve.

Il y a là un danger des plus sérieux. Comment les hommes qui nous gouvernent n'y songent-ils pas, sinon dans l'intérêt du pays dont ils se soucient peu, mais au moins dans leur propre intérêt ?

(Constitutionnel.)

qu'ellen'était point riche : on ne se loge pas sous les toits quand on peut faire autrement ; mais elle a toujours payé *recta*. J'oubliais d'ajouter qu'elle est peut-être veuve. Je dis *peut-être*, parce que, depuis six mois bientôt, son mari a disparu.

« Oh ! comme elle a pleuré ! ses pauvres yeux n'y voyaient plus ! Mais, fière jusqu'au bout des ongles, elle mangeait du pain sec, voulant préparer, malgré tout, une layette convenable pour l'enfant qu'elle attendait. Quoique travaillant avec acharnement, impossible de rien mettre de côté ; l'hiver est si rude, la broderie si mal payée !

« J'ai tout appris cette après-midi. Je me disposais à sortir pour faire vos emplettes, quand un cri retentit dans l'escalier. Vite, je monte, et qu'est-ce que je trouve ? M^{me} Bertier tombée de son long dans le corridor !... Je l'appelle, je veux l'aider. Sa tête roulait de droite, de gauche. Une vraie pitié...

« Des voisines étant arrivées, nous soulevons la malade et nous la portons sur son lit.

« Oh ! monsieur Jean, si vous voyiez son lit, sa chambre ! c'est à fendre le cœur... Rien qu'un grabat avec une paille.

« Il y fait un froid ! J'en frissonnais à mourir. Pour sûr, le poêle n'a pas encore été allumé de l'hiver. Enfin, le plus pressé était d'avoir du secours, on est allé chercher la sage-femme du coin de la rue, elle nous a annoncé que l'enfant naîtra

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 17 décembre.

Les rentes sont toujours faibles. La clôture se fait à 84.65 sur le 3 0/0 et à 115.30 sur le 5 0/0.

Nous avons peu de chose à dire sur les sociétés de crédit.

Le Crédit Foncier s'est inscrit à 1.840.

Sur la Banque Transatlantique il y a eu de bons achats.

Les cours de la Société Française Financière, en grande hausse, font 1.020.

L'action du Crédit Lyonnais cote 905.

On demande à 670 la Banque Nationale.

L'Hypothèque Foncière donne à l'épargne un placement sûr par ses obligations remboursables à 625.

La Société Nouvelle est à 830.

La Banque Romaine est recherchée à 770.

Les titres de la Société des Villes d'Eaux aux prix de 200 francs rapportent 6 0/0 d'intérêt.

Les valeurs industrielles sont fermes.

Le Malétra est en hausse constante à 500.

On inscrit 825 sur la Société Générale de Fournitures militaires et à 770 sur le Rio-Tinto.

Les Messageries Fluviales se traitent à 289, le coupon qui va être payé le 1^{er} janvier est de 7 francs 25.

La Laiterie est à 630.

Les actions nouvelles Alais au Rhône restent à 500.

A 710 la Grande Compagnie d'Assurances a des demandes sérieuses.

On s'occupe des actions de la Compagnie Générale Française Continentale d'Eclairage émises à 600 francs.

Chronique militaire.

Nous lisons dans le *Temps* :

« Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que la réintégration à l'Ecole militaire de Saint-Cyr des jeunes gens qui en ont été expulsés, l'été dernier, était chose décidée en principe. Elle aura lieu à la rentrée du congé de janvier et sera facultative pour les intéressés, c'est-à-dire que ceux-là seuls qui en auront exprimé le désir seront rappelés à l'Ecole.

« Comme plusieurs d'entre eux se trouvent actuellement en Algérie et en Tunisie et ont pu y gagner déjà des galons, on a pensé qu'il convenait de les laisser tous libres de continuer leur carrière dans leurs régiments, s'ils le jugeaient plus avantageux, et de ne les faire rentrer que s'ils le préféreraient. Il leur suffira pour cela d'adresser hiérarchiquement une demande pure et simple, qui sera transmise au ministère. »

M. le général de Cools, commandant la division de cavalerie à Tours, vient d'être nommé vice-président de la commission militaire supérieure des chemins de fer, en remplacement de M. le général Cosseroz de Villenoisy.

M. le général Campenon a fait lire aux troupes un ordre par lequel il notifie la suppression du service de quarante mois qu'avait établi le général Farre.

L'ordre porte que l'on n'a pas retiré de ce système les avantages qu'on en attendait, et qu'en conséquence il n'y a pas lieu de le maintenir.

au plus tard cette nuit. Les voisins voulaient faire conduire M^{me} Bertier à l'hôpital ; mais la sage-femme dit qu'il y aurait grand danger à la transporter ; cependant, que devenir dans cette mansarde ? Monsieur Jean, donnez-nous un avis, vous êtes un homme de jugement et d'expérience. J'ai confiance en vous.

M^{me} Véronique avait débité tout d'une haleine sa longue harangue. On voyait bien qu'elle était entièrement à son sujet. Le dîner de M. Jean ne la troublait même pas. Seule, la cruelle position de la pauvre ouvrière l'absorbait.

M^{me} Véronique avait, certes, de grands défauts, les locataires ne l'ignoraient pas, mais son cœur était, fort heureusement, meilleur que sa tête. Les yeux rivés sur les yeux de son interlocuteur, elle attendait impatiemment une réponse. Elle n'attendait pas longtemps.

(A suivre.)

V. VATTIER.

Maximes et Pensées.

Un choix délicat me réduit à peu de livres, où je cherche beaucoup plus le bon esprit que le bel esprit.

— Les choses communes font regretter le temps qu'on met à les lire ; celles qui sont finement pensées donnent à un lecteur délicat le plaisir de son intelligence et de son goût. SAINT-EVERMOND.

LE NOUVEL UNIFORME DE L'INFANTERIE.

Le général Campenon a décidé de reprendre le projet ajourné par le général Farre, et approuvé par l'ancienne direction d'infanterie.

Le nouvel uniforme de l'officier d'infanterie se composera d'une tunique-veste, à une rangée de boutons, sans passepoil, collet de la couleur du drap, avec écusson écarlate, portant le numéro du régiment.

Cette tunique, un peu plus longue que le dolman de cavalerie, recevra deux poches sur la poitrine, et sera ornée de tresses plates. Les galons de grade seront du modèle de la marine, comme aujourd'hui. Une fente latérale permettra de porter le ceinturon sous la tunique.

Le pantalon, de drap garanti, recevra une bande de drap bleu foncé, d'une largeur de quatre centimètres.

La coiffure ne changera pas. Le modèle adopté est un képi plus haut que le képi actuel. En grande tenue, l'officier y adaptera une cocarde et un plumet semblable à celui des chasseurs à cheval.

Les épaulettes seront également conservées pour la grande tenue.

Les officiers seuls porteront le nouvel uniforme, car, pour changer l'uniforme de la troupe, le ministre de la guerre serait obligé de déposer une proposition de loi sur le bureau des Chambres.

Il serait cependant grand temps que cette question de l'uniforme fût tranchée d'une façon pratique.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Par décret du Président de la République en date du 26 novembre dernier, M. A. Brae, ancien notaire à Saint-Ay, près Orléans, a été nommé notaire à Saumur, en remplacement de M. Le Blaye, démissionnaire en sa faveur, et a prêté serment en cette qualité à l'audience du 45 décembre.

Par décret en date du 19 novembre dernier, M. Beldent a été nommé notaire à Varennes-sur-Loire, en remplacement de M. Renard, démissionnaire en sa faveur, et a prêté serment en cette qualité à l'audience du tribunal civil du 17 décembre.

Election Municipale

A DOUÉ-LA-FONTAINE.

Les électeurs de Doué-la-Fontaine viennent de donner à M. G. Puysegur une verte leçon, et faire savoir d'une façon éclatante qu'ils ne tombent point dans les excentricités radicales et anti religieuses de cet ex-commissaire de marine.

Hier dimanche, M. Puysegur se présentait aux suffrages des électeurs, pour le Conseil municipal de Doué, contre M. André Lecomte.

Le nombre des électeurs inscrits est de 942 ; celui des votants a été de 659.

M. LECOMTE a obtenu... 452 voix
M. PUYSEGUR... 158
Bulletins nuls... 49

M. Lecomte est donc élu à une majorité écrasante.

Quelle veste !!! M. le préfet de Maine-et-Loire ne peut pas douter aujourd'hui que son nouveau membre de la commission du Bureau de bienfaisance ne soit anti-populaire.

Allonnes. — Le sieur Housard, marchand de bois à Chouzé-sur-Loire (Maine-et-Loire), avait mis en pacage, au lieu dit La Morelle, commune de Varennes-sous-Montsoreau, deux génisses et une vache. Le 10 décembre, il s'est aperçu de la disparition de cette dernière, qui paraît avoir été emmenée dans la nuit du jeudi au vendredi précédent. M. Housard n'a eu que la ressource de porter plainte.

La bête volée, de race poitevine, est pleine de six mois. Voici son signalement : robe grise, grosses cornes vertes.

Doué-la-Fontaine. — Nous avons raconté l'accident de voiture à la suite duquel, ces jours derniers, M^{me} veuve Pinot a reçu de si graves blessures. L'auteur de cet accident a été retrouvé quelques instants après ; c'est le sieur Boyer, marchand de chiffons à Meigné. Monté dans sa charrette avec son

fil, il l'avait lancée au trot, sans crier gare, au milieu d'un groupe de personnes qui ont pu se ranger à temps, sauf la malheureuse nonagénaire qui a été renversée, et s'était éloigné avec la même allure sans se préoccuper de sa victime.

Boyer a allégué que ni lui ni son fils ne s'étaient aperçus de la chute de la dame Pinot. L'état de la blessée continue, vu son grand âge, à être des plus graves.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Dans la statistique officielle du rendement des céréales en 1884, les chiffres suivants concernant la quatrième région agricole, comprenant les départements de Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Vendée, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Charente, Vienne, Haute-Vienne :

Froment. — Surfaces ensemencées 4 millions 147,338 hectares, produit 12,485,922 hectolitres, et 9,226,291 quintaux.

Méteil. — 50,747 hectares; 588,506 hectolitres, et 429,726 quintaux.

Seigle. — 145,257 hectares; 4,830,617 hectolitres et 4,285,733 quintaux.

Le département de Maine-et-Loire spécialement fournit les chiffres que voici :

Froment. — 224,000 hect.; 2,025,000 hectolitres, 4,575,000 quintaux. — soit en moyenne 77 kil. 77 à l'hectolitre, supérieur à la moyenne générale, et 9 hect. 04 par hectare, inférieur à la moyenne générale.

Méteil. — 5,650 hectares; 37,500 hectolitres; 28,425 quintaux.

Seigle. — 14,300 hectares; 68,000 hectolitres; 54,000 quintaux.

La quatrième région tient le deuxième rang pour la production du froment parmi les neuf régions agricoles; et dans la quatrième région, le département de Maine-et-Loire occupe la deuxième place après la Charente-Inférieure, qui a plus d'hectolitres (2,068,828) et moins de poids (4,502,383 quintaux).

Le 1^{er} janvier prochain, il sera fait une distribution de JOUETS aux petits enfants nécessiteux.

Se faire inscrire, à l'avance, 18, rue Beaurepaire, à Saumur.

Publications de mariage.

Louis-Julien Moreau, bijoutier, de Saumur, et Angelina-Eugénie Genti, couturière, de Saint-Martin-de-la-Place.

François Michaud, professeur au collège, et Esther Martineau, sans profession, tous deux de Saumur.

Louis-Henri-Raoul Bauchard, quincaillier, de Saumur, et Anne-Mathilde-Charlotte Couty, sans profession, de Bessé (Sarthe).

Louis Perché, cocher, de Saumur, et Marie Courant, domestique, de Distré.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. J. ROUBAUD.

LUNDI 19 décembre 1884.

LA MASCOTTE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Duru et Chivot, musique d'Edmond AUDRAN.

Distribution : Laurent XVII, MM. Berton; — Pippo, Ytrac; — Fritellini, Vernon; — Rocco, Depy; — Matheo, Grondard; — Un sergent, De Gasq; — Un paysan, Anatole.

Bettina, M^{me} Guérin; — Fiametta, Bertha; — Carlo, Lapeyrière; — Marco, Bourgain; — Angelo, De Gasq; — Luidgi, Suetto; — Beppo, D. Anna; — Paola, De Beer; — Francesca, Emeline; — Antonia, Esther; — Une paysanne, Marie.

Bureaux, 7 h. 3/4; rideau, 8 h. 1/4.

Faits divers.

On a constaté à Paris, depuis le commencement de l'année actuelle, 402 assassinats. Les auteurs de 7 de ces crimes sont restés inconnus.

La ville d'Agen a l'heur ou le malheur, comme on voudra, de posséder deux journaux républicains. Les deux rédacteurs de ces estimables feuilles se sont rencontrés jeudi dans le péristyle du théâtre et se sont administrés, réciproquement, une verte

volée de coups de cannes et de coups de poings.

Touchant exemple de fraternité républicaine !

De mémoire d'avoué il ne s'est pas fait à la chambre des criées de Paris une aussi belle vente que celle-ci :

Le fonds de commerce dans lequel est exploité la pâte Regnault a été mis en adjudication sur la mise à prix de 6 millions.

Après enchères des plus animées, la maison a été adjugée au prix de 10 millions 60 mille francs.

Un cas bien curieux de maladie, comme en a observé quelquefois le docteur Charcot à la Salpêtrière à Paris, vient de se produire à Rouen.

Une femme de 37 ans, L.-J. Jourdain, dort depuis seize jours d'un sommeil cataleptique à l'Hospice-Général. Elle ne sort que peu d'instant de cette léthargie pour prendre quelques aliments placés à sa portée et retombe aussitôt pour vingt-quatre heures dans son immobilité. Les bras et les jambes sont rigides, et si, par la force, on les retire de leur position, ils y reviennent lentement et invariablement. Tout le corps d'ailleurs présente une telle raideur qu'en prenant la malade par la tête on peut la soulever tout d'une pièce.

Ce n'est pas la première fois que cette femme se présente à l'hospice pour des léthargies analogues; mais jamais la période n'avait eu cette durée. Elle présente tout à fait l'aspect du sommeil pendant sa catalepsie, et ne maigrit pas du tout, bien qu'elle ne prenne que très-peu de nourriture, et que deux fois, depuis la crise actuelle, elle soit restée quatre jours consécutifs sans rien manger du tout.

Une curieuse observation sur la taille humaine rapportée par l'Illustration :

« Il a été constaté que l'on est beaucoup plus grand le matin en se levant que le soir au moment de se coucher; la différence peut atteindre cinq centimètres.

Cette diminution provient de l'affaissement produit par le poids du corps sur les articulations.

Lefait que la station verticale diminue la taille est du reste connu depuis longtemps. Dans les campagnes, par exemple, il arrive quelquefois que de jeunes conscrits ayant juste la taille pour être soldats ou même un peu plus, s'ingénient à se rapetisser, et souvent y parviennent, dans le but de ne pas être acceptés par le conseil de révision.

Le procédé qu'ils emploient consiste à rester sans se coucher une ou deux nuits avant le conseil, à beaucoup marcher en avant, les épaules et la tête chargées. Après trente-six ou quarante-huit heures de ce régime, ils se présentent devant le conseil; ils ont quelquefois diminué dans une étonnante proportion.

A propos de la catastrophe de Vienne, il n'est pas inutile de rappeler que les principaux incendies de théâtres qui ont eu lieu depuis cinquante-cinq ans en Europe ont été causés par des explosions de gaz.

C'est une explosion de gaz qui mit le feu au Théâtre Royal de Londres, le 14 avril 1826; au théâtre de Carlsruhe, le 28 février 1874, et l'établissement de Kroll, à Berlin, le 4^{er} février 1854. A Carlsruhe, 70 personnes périrent.

Le cirque Renz (à Berlin) fut également la proie des flammes, le 27 novembre 1863, à la suite d'une négligence d'un allumeur de becs de gaz.

L'Opéra de Cincinnati fut détruit par une cause analogue, le 22 mars 1866.

Des explosions de gaz au théâtre de Gratz (Autriche), le 28 mars 1874; au théâtre d'Altona (Prusse), le 28 septembre 1865; au théâtre d'Ausbourg (Bavière), le 22 mars 1874; dans un théâtre de Londres, au mois de novembre 1876; dans un théâtre de New-York, en janvier 1877, etc., ne furent pas, il est vrai, suivies d'incendies, mais endommagèrent sérieusement ces salles de spectacle et blessèrent les personnes occupées sur la scène.

Dans l'été de 1880, le théâtre d'Edimbourg brûla, heureusement en plein jour. Il n'y avait ni acteurs sur la scène ni specta-

teurs dans la salle. Mais l'inspecteur et sa famille, qui demeuraient dans le théâtre, périrent.

Le terrible incendie de l'Opéra de Nice, le 22 mars de cette année, qui coûta la vie à quatre-vingts personnes, était dû aussi à une explosion de gaz. Les circonstances de cette catastrophe, dont le souvenir est encore présent à toutes mémoires, rappellent beaucoup celle de Vienne.

La capitale de l'Autriche n'a vu, dans ce siècle, que trois incendies de théâtre, en comptant celui de l'autre jour. En 1863, le théâtre Treumann; en 1868, Orpheum, brûlèrent. Il n'y eut pas de mort d'hommes.

A Cologne, le théâtre du Vaudeville en 1849, un autre théâtre en 1859, furent détruits par le feu; ce dernier incendie est attribué à la foudre. Enfin, dans la même ville, le principal théâtre brûla le 15 février 1869.

Si nous ajoutons l'incendie de l'Opéra, à Paris, en 1873, nous aurons relevé les principales catastrophes de ce genre qui se sont produites en Europe et dans ce siècle.

CONSEILS ET RECETTES.

Nettoyage des étoffes de laine. — Les cachemires, mérinos, poils de chèvres, flanelles et autres étoffes, se remettent à neuf en les lavant rapidement dans un bain d'eau froide contenant deux cuillerées d'essence de savon, et une cuillerée de fiel de bœuf. Ce bain se répète s'il est nécessaire. Après, on rince à l'eau additionnée d'une petite quantité d'alun, qui raffinerait les couleurs.

Nouvelles à la main.

Un ambassadeur d'une grande puissance du Nord constatait dans la tribune diplomatique combien le niveau intellectuel de la Chambre élue le 21 août était peu élevé.

— Aucun parlement en Europe, disait-il, ne possède une aussi complète collection de non-valeurs et de nullités.

— En effet, répondit le comte de N..., tous ces républicains sont bien-peu intelligents.

— On peut dire d'eux, reprit l'ambassadeur, qu'ils ont surtout l'esprit de parti.

Un député, son sac de voyage à la main, sollicite un congé.

— Monsieur le président, je suis un peu pressé d'aller en vacances.

— Mais les crédits à voter ?

— Je les vote tous !

Enseigne copiée à Paris, à la vitrine d'un papeter :

FORTEFEUILLES DE MINISTRES

à soufflet

??

Autre enseigne copiée à un magasin de Paris, rue de Rivoli :

N'allez pas vous faire voler ailleurs

Entrez ici.

Ce que c'est que l'esprit !

Une ineptie du Charivari :

— Depuis qu'il a signé le traité du Bardo, le bey de Tunis est doux comme un mouton...

— Dites plutôt comme un bey... lié.

Bibliographie.

Nouveau Globe Terrestre physique et politique de 4 mètres de circonférence, imprimé en 13 couleurs. Prix : 33 fr., payables 5 fr. par mois.

FLAMMARION (CAMILLE). — Astronomie Populaire. 2 vol. grand in-8° illustrés de 260 gravures, 7 chromolithographies, cartes célestes, etc. Prix : 20 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Dictionnaire d'Histoire naturelle, par Ch. D'ORBIGNY, avec la collaboration de membres de l'Académie des sciences. Nouvelle édition, comprenant 28 volumes de texte et 5 volumes Atlas, contenant 540 planches, soit environ 1,000 sujets coloriés. Prix, broché : 480 fr. payables 15 fr. par mois.

LAROUSSE (PIERRE). — Grand Dictionnaire Universel du XIX^e Siècle. 16 vol. in-4°. Prix : 600 fr., payables 20 fr. par mois.

Bibliothèque Classique du Piano. Collection complète des 92 sonates de BEETHOVEN, CLEMENTI, HAYDN, MOZART et WEBER; 11 volumes grand format (1,700 pages), magnifiquement gravés. Prix : 60 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON. (A. LE VASSEUR, successeur), 33, rue de Fleury, Paris.

RÉCRÉATIONS INTELLIGENTES.

La mode est aux jeux d'esprit, surtout aux amusements basés sur la littérature, l'histoire et la science. Achetez donc les *Récréations intelligentes*, de Ch. Ferrand (un vol. in-18 Jésus; prix 75 centimes), vous y trouverez des distractions de tout genre, moins banales que les jeux de société ou les tours de cartes.

Adressez 75 centimes en timbres-poste à M. Ferrand, éditeur à Besançon (Doubs). N.-B. — M. Ferrand est également l'éditeur du *Journal des Curieux* et du *Dictionnaire des Curieux*.

CONTRE les Rhumes, Grippe, Bronchites, Irritations de Poitrine et de la Gorge, le Sirop et la Pâte pectorale de Nafé de Delangrenier possèdent une efficacité certaine, constatée par des Membres de l'Académie de Médecine; sans sels d'Opium, tels que Morphine ou Codéine, on les donnera sans danger aux enfants atteints de toux ou de coqueluche. Dépôts dans les Pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'EAU du D^r OMÉARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les pharmacies.

PLUS d'ASTHME
SUFFOCATION et TOUX
Indication oratio franco.
Ecrire à M. le C^{te} CLERY à Marseille.

« On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits. »

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,

rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le D^r Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déperissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N^o 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N^o 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N^o 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Cure N^o 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLET, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 74, 16, et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'EAU de SUEZ VACCINE de la Bouche MAUX de DENTS

Brochure explicative franco sur demande L'ALCOOLAT DE SUEZ supprime IMMÉDIATEMENT les DOULEURS RHUMATISMALES Brochure explicative franco sur demande.
Se trouve à Saumur, chez MM. BESSON, pharmacien, 58, place de la Billange; DÉCART, coiffeur; BOUCHET, coiffeur, rue Saint-Jean.

et, par conséquent, l'Extraction & l'Amputation.
S'adresser à M. BÉRAL, 40, Rue Ampère, PARIS.

Etudes de M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur.
Et de M. GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

VENTE DE BIENS DE MINEURS.

A VENDRE

En dix lots

DIVERS IMMEUBLES

Consistant en :

Maison d'habitation et dépendances, terres, prés et vignes.

Le tout situé commune de Brain-sur-Allonnes.

Dépendant de la succession de M. RENÉ MABILEAU.

L'adjudication aura lieu, par le ministère de M. GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes, le dimanche huit janvier mil huit cent quatre-vingt-deux, à une heure de l'après-midi, en la salle de la Mairie de la commune de Brain-sur-Allonnes.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient :

Qu'en exécution d'un jugement sur requête du tribunal civil de première instance de Saumur, en date du huit décembre mil huit cent quatre-vingt-un, enregistré, homologuant une délibération du conseil de famille des mineurs René et Joseph Mabileau, prise sous la présidence de M. le juge de paix du canton sud de Saumur, le vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-un, enregistrée,

A la requête de M^{me} Marie Richard, marchande de volailles, veuve en premières noces du sieur René Mabileau, épouse en secondes noces du sieur Louis Buron, conducteur de voitures, avec lequel elle demeure à Saumur, rue de la Tonnelle, numéro 18, et de celui-ci pour l'assister et autoriser, agissant, la dame Buron, comme tutrice dative des mineurs René et Joseph Mabileau, issus de son premier mariage avec le sieur René Mabileau, décédé, et le sieur Buron comme cotuteur desdits mineurs, fonctions auxquelles ils ont été nommés par délibération prise devant M. le juge de paix du canton de Saumur, le vingt-six novembre mil huit cent quatre-vingt-un, enregistrée.

En présence ou en l'absence, après qu'il aura été dûment appelé, de M. Auguste Millerand, aubergiste à la Chaussée, commune de Brain-sur-Allonnes, subrogé-tuteur des mineurs Mabileau.

Il sera, aux lieux, jour et heure sus-indiqués, par le ministère de M. Guéret, notaire à Brain-sur-Allonnes, commis à cet effet, procédé à la vente des immeubles ci-après désignés, sur les lotissements et mises à prix ci-après.

1^{er} LOT.

Une maison, avec toutes ses circonstances et dépendances, située au Peux, commune de Brain-sur-Allonnes, composée de deux chambres à feu, d'une écurie, d'un bas côté servant de cellier, d'un hangar, de deux toits à porcs, d'un four et d'un puits, le tout construit en pierres et couvert en ardoises, d'une contenance de vingt-un ares soixante-trois centiares environ, joignant vers levant Millerand, vers midi et couchant encore Millerand.

Mise à prix, quatorze cents francs, ci..... 1.400 fr.

2^e LOT.

Un morceau de terre, situé au même lieu, même commune, contenant dix-huit ares vingt-deux centiares, joignant vers levant Duperray, vers midi l'article ci-dessus, vers nord M^{me} Cornilleau, vers couchant l'article ci-après.

Mise à prix, quatorze cents francs, ci..... 1.400 »

3^e LOT.

Un morceau de terre, situé au même lieu, même commune, contenant environ trente-deux ares soixante-dix-neuf centiares, joignant vers levant le deuxième lot ci-dessus, M^{me} Cornilleau et Millerand.

A reporter. 2,800 »

Report. 2,800 »

vers midi Millerand et Chauveau, vers couchant Duperray.

Mise à prix, douze cents francs, ci..... 1.200 »

4^e LOT.

Un morceau de terre, situé au même lieu, même commune, contenant environ quatorze ares trente-huit centiares, joignant vers levant Chauveau, vers midi Millerand, vers couchant et vers nord Duperray.

Mise à prix, cinq cents francs, ci..... 500 »

5^e LOT.

Un morceau de vigne, situé au même lieu, même commune, contenant environ dix-neuf ares, joignant vers levant Chauveau, vers midi Millerand, vers couchant Duperray, et vers nord Demarconnay.

Mise à prix, six cent cinquante francs, ci..... 650 »

6^e LOT.

Un morceau de vigne, situé au même lieu, même commune, contenant environ vingt-trois ares trente-six centiares, joignant vers levant Millerand et Hallouin, vers midi un chemin, vers couchant Millerand.

Mise à prix, douze cents francs, ci..... 1,200 »

7^e LOT.

Un morceau de vigne, situé en Terre-Blanche, contenant environ douze ares soixante-sept centiares, joignant vers levant Revêche et Pelletier, vers midi un chemin, vers couchant Hallouin, et vers nord Girard.

Mise à prix, quatre cent cinquante francs, ci..... 450 »

8^e LOT.

Un morceau de vigne, situé en Rouillère, commune de Brain, contenant environ vingt-deux ares, joignant au levant M^{me} Cornilleau, Fouché et Girard, vers midi Assier, vers couchant veuve Bougrier, et vers nord veuve Gallé.

Mise à prix, sept cents francs, ci..... 700 »

9^e LOT.

Un morceau de terre, situé au Peux, commune de Brain-sur-Allonnes, contenant environ six ares trente-six centiares, joignant vers midi Hallouin, vers couchant Girard, vers nord un chemin.

Mise à prix, deux cent cinquante francs, ci..... 250 »

10^e LOT.

Un pré, situé dans la prairie des Grandes-Iles, commune de Brain-sur-Allonnes, contenant environ treize ares trente-quatre centiares, porté au plan cadastral de ladite commune sous le n^o 210, section F.

Mise à prix, quatre cents francs, ci..... 400 »

Total des mises à prix: huit mille cent cinquante francs, ci..... 8.150 fr.

S'adresser, pour tous renseignements :

1^o A M. GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes, dépositaire du cahier des charges ;
2^o A M. V. LE RAY, avoué-licencié à Saumur, rue du Marché-Noir, n^o 12, poursuivant la vente.

Pour extrait, conforme aux prescriptions du Code de procédure civile rédigé par l'avoué soussigné.

V. LE RAY.

Enregistré à Saumur, le décembre mil huit cent quatre-vingt-un, folio case Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. (802) Signé : L. PALUSTRE.

UN HOMME JEUNE ET SA FEMME sans enfant, demandent un emploi. — Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M. PAUL TAUREAU, notaire à Doué.

A CÉDER DE SUITE.

UN HOTEL DE VOYAGEURS

Situé dans un chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saumur.

Maison fondée depuis plus de 50 ans.

Chiffre d'affaires : 30,000 francs par an.

S'adresser, pour tous les renseignements et pour traiter, audit M. TAUREAU. (803)

FUSILS de chasse et Revolvers de tout système, Horlogerie, Bijouterie, Couverts et glaces en tous genres, vendus avec grandes facilités de paiement. — S'adresser à M. A. SANGLARD, à Valence (Drôme). (Demander le Catalogue.) (823)

ON DEMANDE UN REPRÉSENTANT dans toutes les communes. — S'adresser, franco, à M. le Directeur du Crédit Parisien, à Valence (Drôme). (Joindre un timbre.) (822)

Café BARLERIN hygiénique de santé, stomacique et fortifiant, préparé par H. BARLERIN, ph.-chim., à TARARE (Rhône).

Le Café BARLERIN est recommandé aux personnes nerveuses ; il facilite la digestion, guérit la gastrite, les gastralgies et les irritations d'intestins ; il détruit la constipation, stimule l'appétit, rend le sommeil aux personnes irritées par un travail excessif, donne les meilleurs résultats dans la MIGRAINE et les NÉURALGIES. Le Café BARLERIN est un fortifiant par excellence, qui peut s'employer pendant les chaleurs comme boisson hygiénique pour empêcher la transpiration et préserver du choléra et de toutes les maladies épidémiques. Des MILLIERS DE MALADES doivent leur guérison à l'usage du Café BARLERIN, qui est le meilleur marché et le plus agréable des cafés de santé. Le Café BARLERIN est un produit alimentaire uniquement composé de fruits adoucissants et dont la composition chimique est à peu près la même que celle des eaux minérales les plus en réputation.

Se vend en boîtes de 1 kilogramme, pour en faire 200 tasses, prix : 4 fr. ; de 500 gr., pour 100 tasses, prix : 2 fr., et de 250 gr., prix : 1 fr. 25.

LE COLLIER GALVANO-ELECTRIQUE RUSSE du docteur WIATKA

est le préservatif sûr et commode du croup, de la coqueluche et des maladies graves du larynx chez les jeunes enfants. Prix : 2 fr.

Produits admis à l'Exposition universelle de Paris, 1878, avec 2 médailles d'honneur, se vendent à Tarare, en gros, chez M. R. BARLERIN, pharmacien-chimiste.

Dépôt à Saumur chez M. GONDRAND, épiciers, rue d'Orléans. (450)

Le Journal des Tirages Financiers

(11^e Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Paraît chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. — Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS sans Commission

Prix de l'abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

A VENDRE OU A LOUER

En tout ou partie,

UN JARDIN

Situé au Champ-de-Foire.

S'adresser à M. RETIVEAU, rue de Poitiers, 54. (766)

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON

Rue du Temple, n^o 21.

S'adresser à M^{me} RENAUDIN, même rue, 19. (729)

ÉTRENNES UTILES

MACHINES A COUDRE

De tous les systèmes

L'ELIAS HOWE avec ses derniers perfectionnements et son nouvel appareil à repriquer le linge.

Les systèmes Hurlu et Hautin, Seidel et Naumann, etc., modèles riches marchant à la main ou au pied.

Machines à main, depuis 28 francs.

UNE ANNÉE DE CRÉDIT

Ou 10 0/0 au comptant.

Chez M. THAVENARD, mécanicien à Saumur.

OUVERTURE

DE LA

BLANCHISSERIE SAUMUROISE

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calandre des toiles damassées.

S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (348)

50 pour 100 de REVENU PAR AN

LIRE LES MYSTÈRES de la BOURSE

Envoi gratuit par la BANQUE de la BOURSE (Société Anonyme) Capital 10 Millions de Fr.

PARIS, 7, Place de la Bourse, 7, PARIS

INHALATEUR-CIGARE B^{te} S.G.D.G.

DE MAGNES-LAHENS

pour l'aspiration des vapeurs de

GOUDRON

Seul mode pratique et rationnel.

Seul médaillé à l'Exposition Universelle de Paris 1878.

DÉTAIL

dans les principales Pharmacies

et

chez

les

épiciers

et

pharmaciens

et

chez

</